

## CORRESPONDANCE

*Nous avons reçu l'intéressante lettre suivante du Lieut.-Colonel R.H. Russell, président de l'Association Internationale de Boxe Amateur, qui est, ainsi que chacun sait, reconnue par le Comité International Olympique et dont le sport figure au programme des Jeux Olympiques.*

Londres, le 27 avril 1962.

A l'éditeur du bulletin du Comité International Olympique  
Lausanne

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé *Les sports en Afrique noire* paru dans votre bulletin N° 78 et qui relatait plus particulièrement les Jeux d'Abidjan qui se déroulèrent à la Côte d'Ivoire en décembre 1961.

L'Association Internationale de Boxe Amateur n'a pas été représentée officiellement à ces Jeux étant donné que nous n'avons pas reçu de demande d'autorisation pour l'organisation d'épreuves de notre sport. En outre, nous n'avons eu connaissance de l'existence de ces Jeux que lorsqu'ils furent terminés. Nous avons cependant reçu un rapport d'un représentant d'une de nos associations affiliées qui fut présent à ces Jeux avec son équipe nationale, d'où il ressort que les épreuves de boxe se sont déroulées normalement.

Dans votre article vous manifestiez aussi l'espoir que les fédérations internationales vouent leurs efforts au développement du sport en Afrique. Vos lecteurs seront ainsi intéressés de savoir que quinze associations nationales de boxe en Afrique sont déjà affiliées à l'Association Internationale de Boxe Amateur, et que dix autres sont en voie d'affiliation. Dans ce domaine donc l'Association Internationale de Boxe Amateur semble être en avance sur le Comité International Olympique qui n'a reconnu jusqu'à présent que treize pays africains.

Cela vous intéressera aussi de savoir que l'Association Internationale de Boxe Amateur recommandera à son prochain congrès, qui se tiendra en septembre, en Suisse, que

sa commission exécutive soit augmentée de trois membres qui seraient élus par les associations affiliées en Afrique, en Asie et en Amérique latine. De cette façon, les pays de ces continents seraient assurés d'avoir un représentant au sein de la Commission Exécutive qui sera ainsi capable de présenter leur point de vue sur différents problèmes.

Nous croyons savoir que des faits similaires ont été réalisés au sein d'autres fédérations internationales et il n'y a pas de doute que d'autres encore suivront cette voie.

Sincèrement votre,  
*Lieut.-Colonel R.H. Russell,*  
président de la  
Fédération Internationale  
de Boxe Amateur.